LA HALLE DE MAGNY

Seine-et-Oise Illustré s'est occupé dernièrement de l'ancien Hôtel-Dieu de Magny ; aujourd'hui il reproduit son antique halle qui vient de tomber sous la pioche des démolisseurs et qui n'est donc plus, elle aussi, qu'un souvenir.

La ville de Magny, à l'exemple de la capitale et de la plupart des villes de France, tend à se transformer, à changer de physionomie ; comme ces coquettes surannées qui cherchent à plaire en faisant disparaître leurs rides vénérables, elle n'hésite pas, pour se rajeunir, à se dépouiller des monuments qui constataient son ancienneté et lui donnaient un cachet particulier.

Sans doute la vieille halle n'était pas un édifice remarquable dont il faille, outre mesure, regretter la disparition, mais c'était pour la ville un monument historique, possédant ce charme respectable qui s'attache aux vestiges d'un autre âge et attestant que, depuis bientôt quatre siècles, Magny était doté d'un marché couvert.

En effet, cette halle devait exister dès la fin du xve siècle, puisque au commencement du xvie en 1510 nous voyons qu'elle fut non pas construite, mais acquise par Pierre Le Gendre, seigneur de Magny, de Loys Goujon, marchand hôtelier au même lieu. La vente, consentie moyennant 12 livres tournois et un muid de blé, consistait en une place pavée sur laquelle était construit un édifice en charpente recouvrant de petites loges servant déjà au marché dudit Magny.

La halle qui vient de disparaître est-elle celle de 1510 ? M. Feuilloley, dans sa notice sur Magny, dit qu elle a été construite en 1684, et M. Potiquet dans ses recherches historiques, pense que la partie en charpente du rez-de-chaussée est celle de 1510, mais que toute la partie supérieure peut dater de 1684.

Jusqu'en 1829, la ville tenait la halle à bail des héritiers du dernier seigneur de Magny; après avoir dans un long procès vainement tenté d'en revendiquer la propriété, elle se décida à en faire l'acquisition. La dépense monta à 12.387 fr. 27 c. en y comprenant les frais de procédure et d'expertise.

Hâtons-nous de dire que ce n'est pas sans raisons sérieuses que la ville s'est décidée à démolir sa vieille halle; la principale est qu'elle se trouvait en saillie sur la route départementale 22, de Chaumont à Vernon, et frappée d'alignement sur toute sa longueur.

A peu près sur le même emplacement doit s'élever prochainement un nouveau marché.

Les travaux de terrassement auxquels cette construction a donné lieu ont élucidé le problème souvent posé, de savoir s'il se trouvait sous la halle des tombes antiques.

Les ossements et les cercueils de pierre trouvés à diverses époques, notamment en 1802, 1823, 1858 et 1878, prouvent que le cimetière de Magny a été autrefois en cet endroit; les découvertes d'aujourd'hui vont permettre de déterminer à quelle époque il faut placer son origine. Aussi loin que peut remonter l'histoire locale, nous voyons le cimetière établi de temps immémorial autour de l'église paroissiale, selon l'usage des anciens chrétiens.

Dans les fouilles précédentes tous les sarcophages ont été découverts à peu de profondeur, 30 à 50 centimètres au plus; ils contenaient des ossements pour la plupart bien conservés, ce qui a fait dire avec raison qu'il était difficile de les faire remonter à la période gallo-romaine; les tombes sont en pierre tendre de Saint-Gervais, massive, souvent cassée et disjointe, s'effritant facilement.

Dans les fouilles présentes, on en a trouvé d'intactes, avec leurs couvercles ; l'une de ces tombes renfermait quatre corps dont les ossements sont parfaitement conservés.

Dans l'une on a trouvé, en 1878, un débris informe d'armure en fer et une monnaie de bronze portant en exergue : NERO CÆSAR AUG. Il serait puéril de se baser uniquement sur cette pièce pour établir que les tombeaux datent de Néron; les monnaies romaines ont été en circulation presque jusqu'à nos jours et on en rencontre à chaque instant semées un peu partout.

Nous faisons donc des vœux pour que ces diverses trouvailles soient soigneusement étudiées et inventoriées. Nous y reviendrons d'ailleurs prochainement.

V. L. R.

Victor Le Ronne
Seine-et-Oise illustrée
N°40 - 3 octobre 1886